

*Vincent Regnault, Avocat  
Chef de service  
Affaires réglementaires et réclamations  
Ligne directe : (514) 598-3102  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [vregnaultt@gazmetro.com](mailto:vregnaultt@gazmetro.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

## **PAR COURRIEL ET PAR TÉLÉCOPIEUR**

Montréal, le 8 février 2013

Me Véronique Dubois  
Secrétaire

### **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse  
800, Place Victoria – bureau 2.55  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**OBJET: R-3809-2012  
Prix du transport et de l'équilibrage  
N/dossier : 312-00530**

---

Chère consœur,

La Commission de l'énergie de l'Ontario (« OEB ») a rendu, le 17 janvier 2013, la décision EB-2011-0219 modifiant les tarifs d'Union Gas Limited (« Union ») au 1<sup>er</sup> janvier 2013. La variation des tarifs M12 et C1 d'Union a un effet sur les coûts des services de transport et d'équilibrage de Gaz Métro. L'ordonnance de l'OEB ainsi que l'extrait des nouvelles grilles tarifaires M12 et C1 sont jointes à la présente.

L'impact de ces modifications sur les coûts de transport et d'équilibrage est évalué à 10 000 \$ et 57 000 \$ respectivement, à la hausse dans les deux cas, sur la base des coûts déposés dans la Cause tarifaire 2013.

En temps normal, Gaz Métro aurait proposé à la Régie d'inclure à un compte de frais reportés les montants de variation des coûts d'équilibrage. Dans le cas des coûts de transport, étant donné le faible impact des modifications, Gaz Métro aurait également proposé de les inclure dans un compte de frais reportés.

Toutefois, étant donné que la Cause tarifaire 2013 est en cours, Gaz Métro propose d'intégrer l'impact sur les coûts d'équilibrage et de transport découlant de la décision de l'OEB à une prochaine révision des pièces de la Cause tarifaire 2013 qui sera déposée à la Régie avant le début de l'audience

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

*(s) Vincent Regnault*

Vincent Regnault  
VR/mb

p.j.

c. c.: **Par courriel seulement à tous les procureurs des intervenants de R-3809-2012**

Me Guy Sarault (ACIG)  
Me Geneviève Paquet (GRAMÉ)  
Me Franklin S. Gertler (ROÉÉ)  
Me Dominique Neuman (S.É./AQLPA)  
Me Hélène Sicard (UC)

Me André Turmel (FCEI)  
Me Éric David (OC)  
Me Annie Gariépy (RNCREQ)  
Me Pierre D. Grenier (TCE et TCPL)  
Me Steve Cadrin (UMQ)